

L'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA) anime le Système d'information en santé, travail et environnement (SISTEPACA), avec le soutien financier et la collaboration de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Le SISTEPACA a pour objectifs d'aider les professionnels de santé face aux problématiques de santé au travail de leurs patients (repérage de l'origine professionnelle d'une maladie, accompagnement des patients dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail...) et à mieux faire connaître le rôle des acteurs de la prévention dans ce domaine afin de faciliter la coopération entre ces acteurs et les professionnels de santé.

Pour cela, le SISTEPACA propose un site internet d'information en accès libre (www.sistepaca.org), dédié aux professionnels de santé. Des réunions de formation médicale continue sont également organisées depuis 2004, en région PACA, sur différentes thématiques Santé – travail : « Souffrance au travail », « Troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle », « Accidents du travail, maladies professionnelles et maintien dans l'emploi », « Cancer et travail », « Grossesse et travail »...

Le SISTEPACA s'appuie sur la collaboration et l'expertise d'un groupe de travail pluridisciplinaire composé de médecins généralistes et d'acteurs de la santé-travail.



Pour toute demande de formations sur d'autres thèmes en santé-travail, veuillez contacter l'ORS PACA.

Mail : contact@sistepaca.org

Tél : 04.91.32.48.00, accueil ORS PACA

Site : www.sistepaca.org



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SISTEPACA

**SYSTÈME D'INFORMATION EN SANTÉ,
TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formation



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



ORS
OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation sur la thématique « **Cancer et travail** » apporte une aide concrète aux professionnels de santé pour identifier les principales expositions professionnelles à des cancérogènes. Par ailleurs, en raison d'un cancer, des patients peuvent rencontrer des difficultés à la reprise du travail. Après la formation, les médecins pourront orienter efficacement le/la patient(e) concerné(e) vers les acteurs de la santé au travail afin d'éviter sa désinsertion professionnelle. Animée sous forme de réunions d'échanges pluridisciplinaires, la formation s'appuie sur l'expertise d'un médecin du travail, d'un médecin conseil et du service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth).



PUBLIC CIBLÉ

Les formations s'adressent aux professionnels de santé libéraux et aux professionnels de santé et assistants sociaux salariés en milieu hospitalier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation

Les professionnels de santé connaîtront :

- ✓ Les principaux types de cancérogènes et les situations principales d'exposition aux risques
- ✓ Le processus de reconnaissance des maladies professionnelles
- ✓ L'utilité du temps partiel thérapeutique, de la visite de pré-reprise...
- ✓ Les acteurs de la santé au travail (médecin du travail, médecin conseil, Sameth, assistantes sociales...), leur rôle et comment les solliciter

Les professionnels de santé seront à même de :

- ✓ Participer au repérage de l'origine professionnelle possible des cancers
- ✓ Rédiger un certificat médical initial de maladie professionnelle permettant aux patients de déclarer une maladie professionnelle
- ✓ Conseiller la visite de pré-reprise
- ✓ Collaborer avec les autres acteurs de la santé au travail, dans la prise en charge des patients atteints de cancers professionnels (avenir professionnel des patients, difficultés à la reprise du travail du fait de l'état de santé...)



ORGANISATION

Modalités pédagogiques

La formation est proposée sous la forme d'un cycle qui comporte 2 séances en présentiel à 3-4 mois d'intervalle et une application pratique à distance sur des cas de patients entre les 2 séances

La formation peut également être proposée sous différents formats (séance unique ou cycle de 3 séances), le contenu pédagogique étant adaptable aux besoins et demandes des professionnels de santé.

Modalités d'évaluation des connaissances

L'évaluation repose sur le remplissage d'un questionnaire avant-après au cours des 2 séances présentiels.

Méthodes pédagogiques

- Formation présentielle (type soirée, demi-journée ou journée) développée par un groupe pluridisciplinaire d'experts, acteurs de la santé au travail
- Atelier de mise en pratique (remplissage de certificats médicaux...)
- Pratique réflexive sur des situations réelles
- Groupe d'analyse de pratiques
- Outil internet d'aide et d'accompagnement dans les démarches liées aux maladies professionnelles et au maintien dans l'emploi
- Auto-évaluation des participants ; réflexion individuelle sur la mise en œuvre des compétences acquises et sur une amélioration des pratiques

Méthode d'animation

L'ORS PACA anime les formations en présence d'un médecin du travail, d'un médecin conseil et d'un représentant du service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés exerçant sur le bassin d'exercice du lieu où se déroulent les formations.